

Ivry/Seine, le 4 novembre 2022

Un rassemblement de soutien aux jeunes exilés installés sous le Pont Nelson Mandela d'Ivry

Depuis cet été, des jeunes personnes exilées, accompagnées par l'association Utopia 56, ont trouvé refuge dans des tentes sous le pont Nelson Mandela, sur un site appartenant au Département du Val-de-Marne et à Haropa Port. Ils viennent d'Afghanistan, de Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Sénégal, du Mali, du Sierra Leone... Ils ont fui leur pays en raison de la guerre, l'extrême pauvreté, les multiples oppressions et avaient pour habitude de passer la journée place de la Bastille où un lieu d'accueil et de mobilisation a été évacué depuis par les forces de l'ordre.

Ils sont pour la plupart « en recours » c'est-à-dire qu'aux yeux de la loi, ils ne sont considérés ni comme mineurs, ni comme majeurs. En attente d'une décision de justice sur leur statut, ils sont aujourd'hui exclus du droit commun et n'ont aucune possibilité d'hébergement.

Dès leur installation, la municipalité s'est adressée aux Préfet.e.s du Val-de-Marne et de Paris, à la Maire de Paris et au Conseil Départemental du Val-de-Marne afin que des solutions d'accompagnement soient mises en œuvre. Dans un second temps, la ville s'est adressée au Préfet de Région, en charge de l'hébergement.

En l'absence de réponse des institutions, la ville a mis à disposition des bacs roulants, des toilettes ainsi qu'un réservoir d'eau potable approvisionné régulièrement, pour assurer à ses personnes la dignité la plus élémentaire.

Face à la menace d'une évacuation, le Maire a déjà fait savoir son opposition à toute expulsion tant que les jeunes ne seront pas mis à l'abri.

Cette situation devenue trop banale est indigne de la 7^e puissance mondiale. Elle fait écho à la crise de l'hébergement d'urgence en Île-de-France qui conduit des milliers de personnes sans alternatives à dormir dans la rue, dans des bidonvilles.

Face au silence assourdissant de l'Etat, la municipalité, en lien avec Utopia 56, a décidé d'organiser un rassemblement devant la Préfecture du Val-de-Marne revendiquant qu'une délégation de jeunes soit reçue par la Préfète pour obtenir une mise à l'abri immédiate et un accompagnement social.

Rendez-vous devant la Préfecture du Val-de-Marne, le mercredi 9 novembre à 15h. Départ possible d'Ivry à 14h.